

La recherche en Sciences Humaines et Sociales à l'Université Abdou Moumouni de Niamey



Maïkoréma ZAKARI

L'objectif de notre contribution n'est pas de faire un bilan de la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) à l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Ce qui est envisagé, c'est de jeter un regard critique sur l'approche qui, jusqu'à un passé récent, a prévalu en la matière, de faire ressortir ses points forts et ses faiblesses et de faire des propositions pouvant concourir au développement d'une recherche en Sciences Humaines et Sociales efficiente, utile pour le développement économique et social du pays.

I. Les premiers pas de la recherche en Sciences Humaines et Sociales au Niger

Au Niger, la pratique de la recherche en sciences humaines et sociales est antérieure à l'ouverture de la première Université du pays, l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Elle était l'apanage de la branche de l'Institut Fondamental d'Afrique noire (IFAN) de Niamey, devenue le Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines (CNRSH) en 1964, puis Institut de Recherches en Sciences humaines (IRSH) intégré à la jeune Université de Niamey en 1974.

Conscient de l'importance des résultats de la recherche en Sciences humaines en tant que support ou outil d'aide à la prise de décision, le Président Diouri Hamani avait très tôt pris l'initiative de la tenue à Niamey, du 5 au 8 mai 1960, d'un colloque sur «la coordination de la recherche en Sciences Humaines»¹. Cette rencontre scientifique avait regroupé des représentants des Instituts de Recherches de plusieurs Républiques d'Afrique noire, auxquels s'étaient joints des représentants d'institutions françaises de recherche en Sciences humaines. Lors de la séance d'ouverture présidée par Boubou Hama, le Président de l'Assemblée Nationale du Niger, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le Ministre de l'Education Nationale a, dans son discours d'ouverture, spécifiquement insisté sur l'importance de la recherche en Sciences Humaines en ces termes :

1. Ont pris part à cette rencontre : MM G. Le Moal, Directeur de l'IFAN de Haute-Volta, J. Capron, attaché de Recherches au CNRS, Directeur p.i de l'IFAN de Haute-Volta, J.L. Tournier, Directeur de la Recherche (IFAN), Côte d'Ivoire, B. Holas, Directeur du musée de Côte d'Ivoire, G. Niangoran Bouah, Ethno-sociologue, IFAN de Côte d'Ivoire, J.P. Lebeuf, Maître de Recherches CNRS, Directeur scientifique du Centre de Recherches Scientifique du Tchad, J. Rouch, Maître de Recherches, Directeur scientifique de l'IFAN du Niger, P. Toucet chef de service à l'IFAN du Niger, S. Vianes, attachée de recherches à l'IFAN du Niger, R Gessain, sous-directeur du Musée de l'Homme Secrétaire Général de l'ICOM-UNESCO, Mme G. Dierterlen, Maître de Recherches au CNRS, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Etudes (5ème section), Cornevin, Chargé de mission au Togo et au Dahomey, Lejeune, Directeur adjoint du CNRS. Pr Th. Monod, Directeur de l'IFAN de Dakar, MM A. Hampathé Ba, Directeur de l'IFAN du Mali, Gabriel Johnson, ancien Directeur de l'IFAN du Togo, et Lombard, Directeur de l'IFAN du Dahomey, prévenus tardivement n'ont pas pu être présents à la rencontre. (Cf République du Niger, MEJ/S, IFAN, Colloque sur la coordination de la recherche en Sciences Humaines, compte-rendu des séances, Niamey du 5 au 8 mai 1960 : 2-3).

«Il n'est certainement pas superflu d'insister sur l'aspect doublement important des Sciences Humaines dans l'Afrique d'aujourd'hui : d'une part l'ethnographie, l'histoire permettent à nos jeunes Etats de prendre conscience de leur existence réelle...

D'autre part, la géographie humaine, la sociologie, et la psychologie de la vie sociale sont devenues des instruments couramment employés, dont on ne saurait plus se passer quand on veut étudier le plan de développement d'un pays.

Aucun planificateur, de nos jours, n'oserait présenter un programme qui ne tiendrait pas compte des facteurs humains, au même titre sinon plus que des facteurs purement géographiques ou climatiques. » (République du Niger, MEJ/S, IFAN, 1960 : 23).

En concluant, le Ministre exhorte les participants à œuvrer à la promotion d'une *« recherche vivante, dynamique, tournée vers l'avenir, vers une évolution qui se fait sous nos yeux, tous les jours »* (ibid : 24). Pour ce faire il préconise l'approche pluridisciplinaire et la mutualisation des moyens de recherche en insistant, dans l'étude des problèmes humains, sur la nécessité de ne pas se *« cantonner exclusivement à l'intérieur de nos frontières, mais au contraire, de collaborer avec les spécialistes de tous les pays, pour une meilleure compréhension des problèmes et pour une meilleure utilisation des moyens mis à disposition »* (ibid : 24).

Le Président Boubou Hama partage et appuie cette vision en ces termes :

« Je crois qu'une réunion comme la vôtre se doit de mettre l'accent sur l'unité de la recherche, au moins dans certains grands ensembles africains...Il faudrait que, par ces contacts amicaux, nous puissions trouver une base de synthèse dont on pourrait s'inspirer pour conserver à la recherche en Afrique son unité. Les hommes politiques ont besoin d'éléments pour éclairer leur politique,..., car avec les nationalismes naissants, les Etats qui se créent, on risque de s'enfermer dans les limites de son propre pays, dans son propre cadre national, en oubliant le reste du monde, ce qui serait très nuisible à la recherche. D'autant plus qu'en Afrique, où le peuplement humain se présente du Nord au Sud en entités qui vivent dans un même fonds écologique, ce qui fait que du Tchad à Dakar, on trouve, à peu de choses près, une civilisation de fonds identique. Il faut donc pouvoir mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin, à la fois des analyses à la base, ethnie par ethnie, Etat par Etat, mais aussi des synthèses d'ensembles plus vastes » (ibid : 27).

Au cours de leurs travaux, les participants au colloque de Niamey, ont successivement fait le point de la recherche en Sciences Humaines dans les différents pays concernés, réfléchi sur comment coordonner au mieux les programmes, les méthodes et les moyens de recherche, défini les thématiques prioritaires de recherches (les problèmes culturels, la question des migrations, la pêche, les études urbaines comparées, recueil des traditions historiques, archéologie et préhistoire, les modes de groupement des hommes, le statut des femmes, l'étude des structures agraires, le commerce africain), insisté sur, d'une part, la nécessité de créer des musées et des centres nationaux de recherches dotés de revues scientifiques assurant des publications périodiques régulières et, d'autre part, l'importance de rendre indispensable la coordination en matière de recherche en général indépendamment des questions de frontières et des cloisons interdisciplinaires, de la démocratiser en appelant le peuple tout entier «à collaborer à cette entreprise nationale». Pour finir ; ils ont attiré «l'attention des gouvernements sur l'urgence de procéder... à la constitution d'une commission des sites naturels et monuments historiques,... chargée d'établir une législation concernant ces matières, et en particulier la sortie des objets préhistoriques, archéologiques ou artistiques» (République du Niger, MEJ/S, 1960 : 59).

En application des recommandations de cette importante rencontre scientifique, l'Etat du Niger crée en 1964 à Niamey, le Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines (CNRSH), avec des antennes à Agadez et Maradi. Le soutien fort apporté dès le départ au CNRSH par Boubou Hama, la deuxième personnalité politique du pays, contribue largement au renforcement de cette jeune institution de recherche. Mais, dès le départ, celle-ci est confrontée à un problème majeur, celui de la disposition de ressources humaines en quantité et en qualité. Au démarrage de ses activités, comme cela a été le cas lors du colloque précité, on ne notait la présence d'aucun chercheur nigérien. En dehors du Président Boubou Hama qui n'est d'ailleurs pas un chercheur de formation² et qui cumulait ses fonctions

2. Boubou Hama, homme politique nigérien, a été premier Président de l'Assemblée Nationale du Niger, poste qu'il a occupé tout au long de la 1^{ère} République (1960-1974). Boubou s'est aussi très intéressé à la recherche en Lettres et Sciences Humaines. Il est l'auteur de plusieurs romans et ouvrages sur l'histoire des populations nigériennes. Il a aussi procédé à un important travail de collecte de manuscrits arabes et ajamis ; sa collection constitue le fonds de base des manuscrits arabes et ajamis de l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH). Pour plus de détails sur l'homme de culture, voir Abdoulaziz Issa Daouda. Boubou Hama, conteur et romancier. Niamey, Etudes Nigériennes, IRSH, 2008, 207 p.

politiques avec celle de Directeur du Centre, il n'y avait que des expatriés, des cadres Français relevant du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), qui faisaient fonction de chercheurs. Parmi eux, un seul chercheur de rang A, Jean Rouch, Maître de Recherches, qui était le Directeur scientifique du centre de 1958 à 1970. La plupart d'entre eux étaient en début de carrière et menaient des recherches sur les thématiques précitées en vue de nourrir des thèses de doctorat à soutenir. Chacun effectuait donc des recherches en rapport avec sa préoccupation du moment, celle d'assurer sa carrière de chercheur³. Il n'y avait aucun programme de recherche commun propre à l'institution mobilisant un groupe de chercheurs. C'est dire que, dans la pratique, la coordination tant souhaitée en matière de recherche faisait défaut. Cette manière de procéder fera longtemps école au sein de cette institution de recherche.

Le premier chercheur nigérien qui sera aussi le premier chercheur de cette nationalité à diriger le centre à partir de 1970 est Diouldé Laya, titulaire d'un doctorat de 3^{ème} cycle de sociologie⁴. Quelques années plus tard, d'autres Nigériens, tous des titulaires de maîtrise en Sciences Humaines, se joindront à lui, pour constituer le premier pool de chercheurs permanents de l'institution. Il y avait un archéologue, un sociologue et un linguiste. Tel était le personnel chercheur du CNRSH lors de son intégration en 1974, avec la dénomination : « Institut de Recherches en Sciences Humaines » (IRSH), à l'Université de Niamey. Par la suite des chercheurs recrutés directement et trois autres en provenance de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) viendront le renforcer. Dans l'exécution de leur mission de recherche, ces chercheurs sont assistés par un Personnel administratif et technique (PAT).

3. Au sujet de ces travaux, voir la liste des publications de la série «Etudes Nigériennes» de l'IRSH disponible au service de documentation de cette institution.

4. Sa Thèse de doctorat est intitulée : *La tradition peule d'animaux d'attache*, Université de Paris V, 1973, 112 p.

L'approche en matière de recherche en Sciences Humaines et Sociales à l'Université Abdou Moumouni de Niamey de sa création jusqu'au début des années 2000

Au sein de l'Université Abdou Moumouni, l'IRSH partage la responsabilité de la recherche en Sciences Humaines et Sociales avec la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (FSEJ) et, dans une moindre mesure, l'Ecole Normale Supérieure dont la vocation est avant tout professionnelle. A la différence qu'à l'IRSH, la recherche constitue l'activité principale, tandis que dans les trois autres établissements, c'est l'enseignement qui demeure l'activité majeure. Nous avons déjà évoqué l'approche qui prévalait en matière de recherche au CNRSH et les conditions dans lesquelles celle-ci était effectuée. Dans un premier temps, l'intégration de cette institution à l'UAM n'apporte aucun changement positif majeur sur ces plans. D'abord la duplication des structures de recherches que sont les départements scientifiques au sein des institutions qui ont en partage la recherche en Sciences Humaines et Sociales, la dispersion subséquente des spécialités, le peu de collaboration entre, d'une part, les chercheurs des différents départements scientifiques relevant de la même discipline et, d'autre part, les chercheurs d'un même département scientifique, sont autant de facteurs qui ne concourent guère au développement d'une recherche efficiente. La résultante de tout cela, c'est que pendant longtemps, il n'y avait pas de programmes communs de recherches propres aux institutions, des objectifs prioritaires et des stratégies clairement définies bénéficiant d'un consensus des chercheurs ; les équipes de recherche étaient rares. C'était plutôt la recherche individuelle motivée avant tout par des soucis de carrière (préparation d'une thèse de Doctorat et/ou d'articles scientifiques nécessaires au dépôt d'un dossier de demande d'inscription sur une liste d'aptitude), qui dominait.

L'insuffisance des ressources humaines pourrait constituer une raison à cet état de fait. A l'IRSH par exemple, jusque là, le nombre des chercheurs permanents n'a jamais dépassé la quinzaine, et aucun département scientifique n'a eu la prouesse de regrouper quatre chercheurs permanents à la fois. Actuellement les départements d'Histoire et de sociologie sont à un chercheur permanent chacun, et le département d'économie reste toujours sans chercheur. Les départements les mieux pourvus, ceux d'Art et d'Archéologie, des Manuscrits Arabes et Ajamis, de Géographie et

Aménagement de l'espace et de Linguistique sont à deux chercheurs chacun. Deux raisons au moins expliquent cette insuffisance quantitative des ressources humaines : l'absence de cadres qualifiés sur le marché du travail⁵ et la décision prise par l'Etat du Niger sous ajustement structurel de bloquer les recrutements aux emplois publics.

Outre l'insuffisance quantitative, il y a aussi une insuffisance qualitative des ressources humaines : le nombre des enseignants-chercheurs de rang A (Professeurs Titulaires, Directeurs de Recherches, Maître de Conférences, Maître de recherches), était dérisoire⁶. Et cela n'est pas sans conséquence sur le bon déroulement des activités d'enseignement et de recherche. En effet, contrairement aux dispositions des textes en vigueur, certains cours magistraux sont pleinement dispensés par des enseignants de rang B (Maître Assistants, Chargés de Recherches) et le travail d'encadrement des travaux de recherches des étudiants et des enseignants de rang B reste insuffisant faute d'enseignants de rang A en nombre suffisant. Par ailleurs l'insuffisance numérique des enseignants-chercheurs permanents engendre leur surcharge horaire en enseignement à titre de cours complémentaires, diminuant du coup considérablement le temps qu'ils consacrent à la recherche. On a tenté de remédier à ce déficit en procédant aussi au recrutement en nombre important d'enseignants vacataires. Ce sont là des mesures qui ne contribuent guère à l'allègement recherché des charges financières de l'Etat qui est appelé à verser d'importantes sommes d'argent pour le règlement des frais occasionnés par ces types de prestations.

La faiblesse des moyens financiers constitue le second handicap majeur au bon déroulement des activités universitaires en général et de la recherche en

5. Parmi ses critères de recrutement, l'Université exige l'obtention d'un diplôme de doctorat, une condition que très peu de candidats arrivent à remplir pour l'instant.

6. En 1988, sur les 246 Enseignants-Chercheurs que comptait l'UAM, les nombres des Professeurs Titulaires, des Maîtres de Conférences et Maîtres de Recherches, des Maîtres-assistants et Chargés de Recherches, et des Assistants et des Attachés de Recherches représentaient respectivement, 6,5%, 11%, 33,30% et 51,20% des effectifs. A la rentrée 2009-2010, parmi les 306 enseignants permanents de l'UAM on dénombre 20 Professeurs Titulaires, 47 Maîtres de Conférences et Maîtres de Recherches, 151 Maîtres-assistants et Chargés de recherches et 86 Assistants et Attachés de recherches (Rectorat UAM, Service Central des Personnels, 2010 : 2). En 2015, on note une amélioration de la situation : sur un effectif total de 341 Enseignants-Chercheurs, dont 42 femmes et 299 hommes on dénombre 34 Professeurs Titulaires, 2 Directeurs de Recherche, 70 Maîtres de Conférence et Maîtres de Recherche, 134 Maîtres-assistants et 59 Assistants et Attachés de Recherche. Mais ce n'est toujours pas la situation idéale.

particulier. Si, jusqu'à la fin des années 70, la situation financière de l'Université de Niamey était acceptable⁷, à partir de 1981, année qui correspond au début de la crise économique que connaît le pays, la subvention de l'Etat au profit de l'Université baisse : de 1 189 755 000 FCFA en 1980, elle est ramenée à 1 000 000 000 FCFA. Cette tendance à la baisse se maintient tout au long des années 90, au point qu'au cours de l'exercice budgétaire 1992-1993, la subvention de l'Etat a été en deçà des charges salariales de l'institution. Et, entre mai 1998 et mars 1999, l'Etat n'a accordé aucune subvention à l'Université. A noter aussi que près de 90% de la subvention de l'Etat au budget de l'Université sert à financer les salaires et les œuvres universitaires. A titre d'exemple, relevons que sur un budget de 1 100 000 000 FCFA accordé par l'Etat à l'Université pour l'exercice 1987-88, 94,61% ont servi à financer les charges de fonctionnement, contre seulement 5,33% pour les activités d'enseignement et de recherches⁸. Dix années plus tard, la situation reste pratiquement la même :

«La part des salaires étant incompressible, les moyens attribués à la pédagogie sont réduits à presque rien. Dans les coupes sombres, le budget recherche a purement et simplement été supprimé. On est arrivé à cette situation, proche du non sens, qui est celle d'un budget qui s'épuise dans les dépenses sociales, les salaires et la médiocre administration de cet ensemble, avec un niveau de pénurie élevé des moyens réservés à la transmission des connaissances, qui est en fait la justification principale de l'enseignement supérieur»⁹

Lorsqu'on considère le financement de la recherche pris isolément, la situation est encore plus critique. Dans chaque subvention accordée par l'Etat à l'Université, la part des trois instituts de Recherches réunis ne dépasse guère 13% de celle-ci, le mieux servi des trois, l'IRSH a 7%. Les parts des trois instituts de recherche réunies n'atteignent pas celle la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) qui correspond à 14% de la subvention ; la mieux

7. Entre 1970 et 1980, le budget de l'Université a régulièrement augmenté ; il a décuplé, passant de 101 085 360 FCFA à 1 189 755 000 FCFA.

8. Cf Rapport de la Commission n°2 : «Infrastructures, équipements, moyens financiers et matériels» in Rapport de synthèse des Journées de réflexion sur l'Université de Niamey du 18 au 24 juillet 1988 : 39-40.

9. Constat fait par Paul Bachelard, le coordonnateur de «L'étude sectorielle pour la préparation d'une stratégie de développement de l'enseignement supérieur au Niger» dans son rapport : «République du Niger, étude sectorielle pour la préparation d'une stratégie de développement de l'enseignement supérieur au Niger. Résumé des principales conclusions et recommandations», Niamey, 1999 : 15.

servie de toutes les institutions étant la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) : 18% de la subvention. A titre illustratif, sur une subvention de 200 000 000 de FCFA accordée à l'UAM, le montant qui revient aux trois instituts de recherches est de 26 000 000 FCFA contre 28 000 000 FCFA pour FLSH et 36 000 000 FCFA pour la FAST ; l'ensemble des Facultés et l'Ecole Normale Supérieure (ENS) bénéficient de 174 000 000 de FCFA¹⁰.

Si on tient compte de la citation précédente, à un certain moment, ce pourcentage dérisoire a même été supprimé. Autant dire que la recherche en général et la recherche en Sciences Humaines en particulier sont les activités les moins financées de l'institution. Ce qui explique le fait que, jusqu'à un passé récent, beaucoup de programmes de recherches étaient financés dans le cadre de projets de coopération interuniversitaire (Universités françaises et belges particulièrement) et des microprojets obtenus par appel d'offre ou exécutés en partenariat avec des institutions nationales et internationales de recherche.

En résumé, jusqu'à un passé très récent, à l'UAM, la recherche en général, celle en Sciences Humaines et Sociales en particulier, est mal lotie, inorganisée (absence d'une politique nationale de recherche clairement définie¹¹ et, jusqu'à un passé très récent, d'une structure nationale dont la mission est spécialement de coordonner et de suivre sa mise en œuvre effective), peu soutenue financièrement, parcellisée ou individualisée, peu connue parce que très mal vulgarisée¹². Elle est plus fondamentale qu'appliquée et, dans les faits, elle prend insuffisamment en considération les questions de développement du pays dans la mesure où très peu de projets de recherches initiés par l'Université tiennent compte des besoins des offices nationaux et privés de développement. Pour toutes ces raisons, au Niger, les

10. Cf Arrêté n° 601/Rectorat du 5 septembre 2014, Service Financier.

11. En réalité, il est très peu fait référence au document publié par le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie (MERS/T) intitulé : «Document portant politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche au Niger», adopté par Décret 2003-147/PRN/MESSRT du 18 juin 2003, qui est très peu connu du fait de sa mauvaise diffusion.

12. Pendant longtemps, à l'UAM, seulement deux possibilités de publication s'offraient aux articles en Lettres, Sciences Humaines et de la Société écrits par ses enseignants-chercheurs : les *Annales de l'Université, série B*, et *Mukara Sani, Revue semestrielle de l'IRSH* ; la *Revue de la FLSH, Etudes Sahéliennes*, ne commence à paraître qu'à partir de 1995, celles de la *FSEJ, la Revue de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion*, et de l'*ENS*, respectivement en 2011 et 2015.

résultats de la recherche universitaire d'une manière générale sont restés modestes. Il y a donc lieu de repenser sérieusement l'approche en matière de recherche à l'UAM, afin de promouvoir une recherche de qualité qui fait de cette dernière un véritable outil de développement.

Pour une recherche au service du développement du pays

En matière de recherche à l'UAM, il est loisible de constater qu'un tournant est amorcé à partir du début des années 2000. Si bien qu'il y a en ce moment au sein de cette institution une prise de conscience générale de la nécessité de développer une recherche de qualité, aussi bien fondamentale qu'appliquée, dont les résultats sont nécessaires pour non seulement nourrir un enseignement qui se veut de qualité, mais aussi contribuer à solutionner les problèmes de développement du pays.

Ainsi, du côté des décideurs qui ont en charge la définition du cadre général de la recherche, de son organisation, de la mise en place des moyens nécessaires, plusieurs mesures saluaires ont été prises. D'abord, au cours des années 2000, l'effort de l'Etat en matière de financement des activités de l'Université devient constant et plus appréciable d'année en année : en 2008, la subvention de l'Etat était de 5 milliards, soit une augmentation de 200 % depuis 2003. Cette amélioration de la situation financière de l'Université a permis à celle-ci d'assurer de meilleures conditions de vie et de travail à son personnel. Par ailleurs, le fait que les étudiants reçoivent leurs bourses d'études plus régulièrement a suscité une nette diminution des perturbations du cours normal des années académiques. En matière d'infrastructure, entre 2002 et 2007, trois amphithéâtres de 500 places, neuf blocs de trois classes de 150 places, un laboratoire de biotechnologie et un mur d'enceinte ont été construits. Depuis lors, plusieurs autres réalisations importantes ont été effectuées sur ce plan et dans divers autres domaines en vue de rendre les conditions de vie et de travail à l'UAM plus attrayantes¹³. Sur le plan national, l'Etat a porté le nombre des centres d'enseignement supérieur et de recherche à 8 en dotant chaque région administrative d'une Université. Sa dernière mesure en faveur de la recherche est la nomination d'une femme Professeur Titulaire d'Université à la tête du Conseil National de la

13. Pour plus de détails voir, Abarchi H, Amadou B & Baragé M. Bilan de gestion UAM (2011-2014). Pour une Université plus performante au service du développement. Niamey, septembre 2014.

Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), organe chargé de la coordination des activités de recherche à l'échelle du territoire.

De leur côté, les autorités de l'UAM prennent, surtout à partir de 2007, tout un train de mesures allant dans le sens du développement d'une recherche universitaire de qualité. Au nombre de celles-ci il y a d'abord la mise en place, en janvier 2012, du Conseil Scientifique de l'Université auquel les textes en vigueur accordent un rôle important pour assurer la bonne marche scientifique de celle-ci¹⁴. Puis l'UAM organisa en octobre 2013, de concert avec les Ministères de la République du Niger et certaines institutions de recherches, les premières Assises de la Recherche Scientifique et Technologique de l'UAM. A cette occasion, le Vice Recteur chargé de la recherche a eu à présenter les différents axes de recherches de toutes les institutions d'enseignement et de recherches de l'Université. Le constat dégagé confirme ce qui a été relevé plus haut : la recherche à l'UAM est disparate ; elle est confinée dans des départements scientifiques logés dans des institutions différentes évoluant dans un même domaine disciplinaire, mais qui ne collaborent pratiquement pas. Dans ces conditions, les équipes de recherches sont rares et l'approche pluridisciplinaire reste très limitée. Au cours de ces Assises, les différents ministères eurent aussi à communiquer, en fonction de leurs besoins respectifs, les « pistes de recherche-développement » prioritaires afin que l'Université en tienne compte. L'exploitation des résultats de cette importante rencontre scientifique a permis l'élaboration d'un plan stratégique de la recherche scientifique à l'UAM comportant 4 grands domaines prioritaires de recherche : l'économie, la société, la santé, l'environnement et les ressources naturelles.

Toujours dans l'objectif de développer une recherche de qualité, l'UAM a eu à assurer la formation des enseignants-chercheurs en technique d'élaboration des projets de recherche, l'élaboration d'un répertoire des thématiques de recherches menées à l'UAM ainsi que celui des productions scientifiques, la régularisation de la parution des Annales de l'UAM et son indexation, la mise en place d'une Cellule d'Appui à la Technologie et à l'Innovation

14. Le Conseil scientifique composé de 22 membres, tous des enseignants-chercheurs de rang magistral, est chargé, entre autres, d'examiner les projets de recherches soumis par les enseignants-chercheurs, de donner un avis sur leur éligibilité, de donner des avis également les recrutements des enseignants-chercheurs ainsi que sur l'opportunité des programmes d'enseignement. Le Conseil scientifique, à travers les différents avis qu'il est appelé à donner, agit comme un organe consultatif, servant d'outil d'aide à la décision au Recteur.

(CATI), la mise en application d'un important programme d'équipement des laboratoires de recherches ainsi que l'enrichissement des fonds des bibliothèques des différentes institutions de l'UAM par acquisition sur fonds propres d'une importante quantité de documents auxquels s'ajoutent 10 000 ouvrages offerts par l'Association Niger Azur (Abarchi H, Amadou B & Baragé M, 2014 : 16-17). Des mesures concrètes ont aussi été prises pour assurer le financement effectif de la recherche à l'UAM. Ainsi, à partir de 2007, 25% du budget de l'Université, soit 450 à 500 millions de francs CFA ont été affectés au financement des projets de recherches initiés par les Enseignants Chercheurs. A ces fonds s'ajoute l'appui de 107 millions de FCFA apporté par le FARSIT. Ces disponibilités financières ont permis le financement au cours des années 2012 et 2013 de 25 programmes de recherches proposés par les enseignants-chercheurs de l'UAM, 16 Habilitation à diriger des Recherches (HDR) et Doctorats, 33 voyages d'études dans des institutions de recherches extérieures en vue d'avancer des recherches entamées. A noter qu'entre 2007 et 2011, le Comité scientifique provisoire a donné son accord pour le financement de 145 programmes de recherches¹⁵.

Quant aux enseignants-chercheurs le nombre très appréciable de leurs nouvelles publications¹⁶ laisse croire qu'ils ont bien pris conscience de la boutade des universités anglo-saxonnes : «*Publish or perish*» (publier ou périr, scientifiquement s'entend). Mais en Sciences Humaines et Sociales, dans une très large proportion, ces publications reflètent le fruit de recherches menées individuellement. Cela traduit la rareté des équipes de recherches et l'insignifiance de la recherche collective privilégiant l'approche pluridisciplinaire à l'UAM dans ce domaine de recherche. C'est sans doute pour promouvoir celle-ci que les autorités rectORAles ont initié un important programme de mise en place d'écoles doctorales et de laboratoires de recherches. Mais cette initiative salutaire tarde à se concrétiser du fait du

15. Baraze M. *Etat des lieux de la recherche scientifique à l'UAM*, document «Power Point» présenté lors des premières Assises de la Recherche Scientifique et Technologique de l'UAM tenues à Niamey en octobre 2013.

16. *Durant la période 2008-2014, le nombre total des publications scientifiques toutes disciplines confondues reçues par les services du Rectorat chargés de leur centralisation est 801, soit une moyenne annuelle de 112 publications. Pour toute publication effectuée conformément aux critères du CAMES, l'auteur reçoit une prime d'encouragement de 100 000 FCFA. Par ailleurs, le retour du Niger au Conseil Consultatif Universitaire (CCI) du CAMES pour assurer l'inscription de ses enseignants-chercheurs sur les différentes listes d'aptitude constitue également un facteur militant pour une multiplication des publications de qualité (ibid).*

conservatisme qui prévaut dans le milieu des enseignants-chercheurs surtout en Lettres, Sciences Humaines et sociales, plus enclins à la recherche individuelle que collective, ainsi que le démontre la multiplicité des projets des laboratoires de recherche portant parfois sur un même thème transversal de recherche. Comme on le dit, les habitudes ont la vie dure. Si tant est que, en Sciences Humaines et Sociales particulièrement, la volonté de changer pour faire un saut qualitatif en matière de recherche existe, un travail sérieux de sensibilisation des enseignants-chercheurs dans le sens de l'acceptation et de la promotion du travail en équipe, de la collaboration, de la concertation, s'impose. Outre ce travail de sensibilisation, pour faciliter la concrétisation d'une telle approche, une restructuration conséquente des institutions d'enseignement et de recherche dans le sens de mettre un terme à la duplication des structures de recherche, est indispensable.

Cependant, trois expériences récentes : le colloque scientifique organisé en décembre 2014 à Dosso par l'UAM à l'occasion de «Dosso-Soga», celui de l'Université de Diffa tenu du 2 au 4 novembre 2015 à Diffa, et celui de l'Université Dan Dicko Dan Koulodo de Maradi prévu pour les 14, 15 et 16 décembre 2015 à Maradi à l'occasion de «Maradi kwalliya», laissent augurer de bonnes perspectives de promotion d'une recherche pluridisciplinaire et transnationale¹⁷.

17. Ces colloques portent respectivement sur les thématiques suivantes : «Les relations entre les régions de Dosso (Niger), Sokoto et Kebbi (Nigeria)», «La culture de la paix dans le bassin du lac Tchad», et «La coexistence intercommunautaire et la construction de la paix dans l'Histoire de la région de Maradi»

Conclusion

Ce survol de l'approche de la recherche en général et celle en Sciences Humaines et Sociales en particulier à l'UAM montre clairement qu'elle a longtemps privilégié la recherche individuelle ne répondant pas forcément à un programme de recherche institutionnelle arrêté. Il s'agissait plus d'une recherche fondamentale qu'appliquée, tenant très peu compte des besoins des structures nationales et privées de développement, une recherche dont les résultats sont modestes et mal diffusés. Récemment, on note une amorce de changement allant dans le sens d'un développement d'une recherche plus efficiente, une recherche qui tient plus compte des préoccupations du pays à œuvrer pour un développement durable. Les mesures indispensables pour assurer la réussite d'une telle approche sont prises ou, pour certaines, en train d'être prises, à tous les niveaux de responsabilité impliqués. Mais les dispositions matérielles, techniques et financières à elles seules ne peuvent permettre d'atteindre l'objectif visé. Une restructuration conséquente des institutions de recherche et un réel changement de mentalité chez les principaux concernés, en l'occurrence les enseignants-chercheurs de Lettres et Sciences Humaines et Sociales, pour rendre effective l'approche pluridisciplinaire en matière de recherche par la promotion du travail en équipe à travers la mise en place de groupes de recherche, sont indispensables pour un changement qualitatif dans ce domaine.

Bibliographie

Abarchi H, Amadou B & Baragé M. Bilan de gestion UAM (2011-2014). Pour une Université plus performante au service du développement. Niamey, septembre 2014.

Abdoulaziz Issa Daouda. *Boubou Hama, conteur et romancier*. Niamey, Etudes Nigériennes, IRSH, 2008, 207 p.

Baraze M. *Etat des lieux de la recherche scientifique à l'UAM*, document «Power Point» présenté lors des premières Assises de la Recherche Scientifique et Technologique de l'UAM tenues à Niamey en octobre 2013.

République du Niger, MEJ/S, IFAN, *Colloque sur la coordination de la recherche en Sciences Humaines*, compte-rendu des séances, Niamey du 5 au 8 mai 1960.

République du Niger, *Etude sectorielle pour la préparation d'une stratégie de développement de l'enseignement supérieur au Niger*. Résumé des principales conclusions et recommandations», Niamey, 1999.

République du Niger, «*Document portant politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche au Niger*», adopté par Décret 2003-147/PRN/MESSRT du 18 juin 2003.

République du Niger, *Décret n° 2012-340/PRN/MEMS/RS du 1^{er} août 2012 portant Statut Autonome des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs des Universités Publiques du Niger*.

Université Abdou Moumouni, *Rapport de synthèse des Journées de réflexion sur l'Université de Niamey du 18 au 24 juillet 1988*.

Université Abdou Moumouni, *Rectorat UAM, Service Central des Personnels, Effectifs des Enseignants et Chercheurs de l'Université Abdou Moumouni*, 2010.

Université Abdou Moumouni, *Rectorat UAM, Service Financier, Arrêté n° 601/Rect du 5 septembre 2014 portant répartition de la subvention de l'Etat*.

Université Abdou Moumouni, *Institut de Recherches en Sciences Humaines, Service de la documentation*, Liste des publications de la série «Etudes

Maïkoréma ZAKARI

Nigériennes», des Documents des Etudes Nigériennes et des Archives des Etudes Nigériennes de l'IRSH, Niamey, 2015.

Zakari M. «*Université et développement en Afrique. Cas de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*», *Mu kara sani*, Revue de l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH), Université Abdou Moumouni de Niamey, vol. 15, décembre 2011, p. 103-141.